



Académie française

100^e ANNIVERSAIRE DU GRAND PRIX DU ROMAN

DOSSIER DE PRESSE



Académie française
23, quai de Conti
75006 Paris
www.academie-francaise.fr

Contact :
Secrétariat de l'Académie française
tél : 01-44-41-43-00
centenaireroman@academie-francaise.fr

SOMMAIRE

PETIT HISTORIQUE

- La création p. 3
- Les particularités des premiers prix et leur empreinte p. 3
- Délibérations et attribution du prix de 1915 à 1960 p. 4
- L'organisation des années 1960 p. 5
- Le règlement de 1984 p. 6
- Règles et usage des règles de 1985 à nos jours p. 7

Encadré : Le Prix du roman en quelques dates p. 7

L'ATTRIBUTION ACTUELLE DU GRAND PRIX DU ROMAN

p. 8

Encadré : Définition, règlement, modalités de vote

p. 9

LES CENT DEUX LAURÉATS

- Palmarès p. 10
- Destinées académiques p. 13
- Autres récompenses littéraires des lauréats p. 14
- Quelques particularités (Prix Nobel, âge des lauréats, répartition homme/femme, premiers romans, nationalité des lauréats) p. 16

DATES À RETENIR

- Attribution du Grand Prix du roman du centenaire :
le jeudi 29 octobre 2015
- Table ronde sur l'histoire du Prix à la Fondation Singer-Polignac :
le mardi 20 octobre 2015.

PETIT HISTORIQUE

➤ La création

Le Prix du roman de l'Académie française, dont le projet de création date de mars 1914, a été décerné pour la première fois en juillet 1915. Pareilles dates seraient très surprenantes si elles ne résultaient d'un processus antérieur.

Il faut remonter quatre à cinq ans plus tôt. À ce moment-là, l'Académie française vient de bénéficier de deux legs importants (les legs Charruau et Broquette-Gonin) dont les revenus sont en tout ou partie librement disponibles. Cette ressource permet d'envisager, sur le modèle du Prix Gobert qui couronne une étude historique de grande importance, la fondation d'un prix équivalent pour une « œuvre d'imagination en prose » : en 1911, l'Académie crée son Grand Prix de littérature qu'elle considère d'abord comme un prix du roman.

Le choix, tout à fait nouveau pour l'Académie, non seulement de reconnaître le genre romanesque mais de lui accorder une place privilégiée au sein de la littérature française, ne va pas sans résistances. En 1913, l'Académie destine principalement le Grand Prix Broquette-Gonin, prévu par le legs, à toute autre forme de prose, critique, philosophique, morale, narrative sans être d'imagination. La concession par laquelle ce prix, à défaut, pourra s'ouvrir à un roman s'il est excellent, permet à l'inverse d'ouvrir le Grand Prix de littérature, dans les mêmes conditions, à la prose non fictionnelle. Réticente à placer le roman au sommet des genres en prose, une partie de l'Académie renonce difficilement aussi à la hiérarchie traditionnelle entre prose et poésie : au début de l'année 1914, la Compagnie modifie le Grand Prix de littérature en l'étendant aux œuvres en vers. Et c'est cette transformation qui entraîne la création du Prix du roman.

➤ Les particularités des premiers prix et leur empreinte

Le Prix du roman, selon sa définition d'origine, est « destiné à récompenser un jeune prosateur pour une œuvre d'imagination d'une inspiration élevée ». Mais les circonstances imposent d'emblée un certain infléchissement.

D'une part, l'Académie ne constitue pas de commission propre pour décerner ce prix mais elle en ajoute la charge à la Commission dite « des prix d'ensemble » : la dénomination correspond à peu près à ce qu'on appelle aujourd'hui les « grands prix » mais elle souligne, au moins, une certaine tendance à considérer le livre au sein de l'ensemble d'une œuvre romanesque. Pendant trois ans, le palmarès ne comportera aucun titre alors même que le prix attribué en 1916 au comte de Blois,

sous son pseudonyme d'Avesnes, va spécifiquement à *La Vocation* et que celui de 1917 couronne Charles Géniaux pour *La Passion d'Armelle Louanais*.

D'autre part, l'Académie, en 1915, réserve ses grands prix à des écrivains morts au combat. De même qu'elle attribue son Grand Prix Broquette-Gonin à Charles Péguy, elle attribue en juillet, à titre posthume, son Prix du roman à Paul Acker, mort pour la France à la fin du mois de juin. En 1916 et 1917, elle honore également des auteurs blessés ou combattants. Dans ces conditions, la question de l'âge devient secondaire : si le comte de Blois n'a que trente-six ans, Charles Géniaux en a quarante-sept. Par la suite, elle passera d'autant plus à l'arrière-plan pour le Prix du roman qu'elle sera en revanche primordiale pour un nouveau prix créé en 1918, le Prix Paul Flat, qui couronne le meilleur roman d'un « jeune auteur entre trente et quarante ans ».

Cette hésitation première entre encouragement à un jeune romancier dont on reconnaît les premiers essais et prix de carrière couronnant une œuvre à travers un ouvrage constitue un trait caractéristique et pérenne. Pierre Benoit a trente-trois ans quand il reçoit le prix, Joseph Kessel vingt-neuf et les deux plus jeunes lauréats, Patrick Modiano et Joël Dicker, ont vingt-sept ans. Figurent aussi au palmarès les auteurs, parfois plus âgés, d'un premier roman, comme Michel Tournier pour *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* ou Bernard du Boucheron pour *Court Serpent*. Et puis il y a tous ceux qui ont déjà publié un certain nombre de livres et obtenu une reconnaissance suffisante pour qu'ils paraissent les auteurs d'une œuvre en cours de constitution : Georges Bernanos, Antoine de Saint-Exupéry, Albert Cohen, Pierre Michon par exemple.

➤ **Délibérations et attribution du prix de 1915 à 1960**

Jusqu'en 1960, le Prix du roman est attribué au printemps avec les autres Grands Prix. Une Commission, dénommée « Commission du Grand Prix de littérature et du Prix du roman » de 1922 à 1942 puis, après la guerre, « Commission des Grands Prix et Prix d'ensemble », débat des candidatures avant que la Compagnie ne vote en séance plénière.

Comme l'on a parfois rappelé l'Académie, ces délibérations, qui n'ont pas vocation à être publiées ni communiquées à la presse, ne constituent que des travaux préparatoires et provisoires, qui ne contraignent pas le vote libre de la Compagnie. Aussi les modalités selon lesquelles la Commission propose des candidatures à la Compagnie varient-elles : si l'usage d'indiquer trois noms classés par ordre de préférence est suivi dès 1922 et prévaut au début des années 1950, la Commission a parfois présenté un plus grand nombre de candidats (jusqu'à sept) et, plus souvent encore, n'a proposé qu'un seul nom. En 1932, ne parvenant pas à un accord, elle n'a même fait aucune proposition.

La Compagnie, qui ne suit pas toujours les préférences et les recommandations de la Commission et à qui il arrive de rajouter des noms, vote jusqu'à l'obtention d'une majorité absolue. Camille Mayran, en 1918, obtient ainsi le prix après six tours de scrutin. Il y a toutefois une exception en 1948 : au sixième tour, les voix se partagent encore également entre Germaine Beaumont et Yves Gandon, sans majorité absolue par conséquent. L'Académie applique alors ce que prévoit le règlement initial : elle ne décerne pas son prix en 1948 et le reporte à l'année suivante. En 1949, elle vote donc deux prix, l'un pour l'année 1948 et le second pour l'année en cours. En 1952, pour faciliter le choix du lauréat, l'Académie décide d'abandonner cet usage rigoureux : elle fixe une règle de scrutin qui impose la majorité absolue aux deux premiers tours et la majorité relative au troisième mais le cas ne se présentera pas dans les années suivantes.

➤ **L'organisation des années 1960**

La décision que prend l'Académie en 1961 de reporter son Prix du roman à l'automne inaugure de grands changements. L'Académie Goncourt, par la voix de son président, s'en est aussitôt inquiétée, en rendant hommage à l'équilibre qu'apportaient jusque-là la première salve des Prix de l'Académie au printemps et la seconde à la fin de l'année avec le prix Goncourt et quelques autres. De fait, en décernant son prix à la fin du mois d'octobre, l'Académie pouvait le faire bénéficier de l'audience de la rentrée littéraire, tout en gardant son antériorité d'attribution et sa préséance.

Par ce décalage, l'Académie donne pleinement son indépendance au Prix du roman, en le détachant de l'attribution du Grand Prix de littérature et en rompant avec la pratique qu'elle avait souvent de faire passer des candidatures d'un prix à l'autre. Dans un premier temps, cela ne change rien d'autre dans les modalités d'attribution, même si, la Commission des Grands Prix ne se consacrant plus qu'à ces derniers, c'est en séance plénière que les débats ont directement lieu en 1962 et 1963. La physionomie du prix change en revanche en 1964, avec la constitution spécifique d'une Commission du roman, composée pour cette première année de sept membres : François Mauriac, Jacques de Lacretelle, André Maurois, Jules Romains, Henri Troyat, Marcel Achard et Jean Paulhan. Lacretelle en sera pour longtemps la figure tutélaire.

Autre conséquence : en 1965, l'Académie prend la décision pour l'année suivante d'inviter la presse et la télévision pour la proclamation. Elle organise donc à partir de 1966 une réception de presse, en présence si possible du lauréat. Ce souci de la diffusion médiatique de son prix la conduit même, en 1982 (initiative sans

lendemain), à déplacer exceptionnellement sa séance le matin, afin que l'annonce du lauréat soit faite à midi.

C'est dans cet esprit qu'elle se met à communiquer elle-même, avant le vote, des listes issues des travaux de la Commission. En 1969, elle diffuse par exemple une première liste de six livres. Mais cette ouverture à la presse est ambivalente. L'Académie retrouve par la suite une certaine méfiance à l'égard d'une communication qui lui semble restreindre la liberté de ses débats, que peut au contraire assurer le secret des délibérations. À la fin des années 1980, elle décide au coup par coup de transmettre ou non ses sélections à la presse. Elle choisit dans le même temps de redéplacer son prix au printemps (pour la période de 1989 à 1991), voulant le mettre ainsi à l'écart des remous médiatiques des prix d'automne, dont elle craint qu'après avoir servi sa renommée, ils ne l'éclipsent désormais.

➤ **Le règlement de 1984**

La communication de listes préalables à la presse a eu un effet interne : elle a renforcé l'importance accordée en amont aux choix de la Commission et infléchi l'articulation entre cette dernière et la Compagnie. Un premier signe en est donné en 1975. La Commission, ne parvenant pas à un accord, décide de ne pas faire de proposition à la Compagnie, qui la suit et renonce à voter : le prix n'est pas décerné. L'évolution se poursuit : alors qu'en 1976, on rappelait encore que la liste des propositions n'était pas limitative, il est dit en 1981 que la première liste de sept à huit ouvrages comprend le futur lauréat et il est rappelé en séance que les propositions de la Commission ne peuvent être remises en cause lors du vote.

Le sentiment de contrainte que nourrit alors la Compagnie éclate en 1983. Cette année-là, la Commission s'est réunie trois fois et, après avoir dressé une liste de douze puis de cinq auteurs, elle n'en propose que deux à la Compagnie. L'un des Académiciens, suivi de certains de ses confrères, souhaite rajouter un titre antérieurement retenu. Dans son ensemble, la Compagnie trouve les propositions de la Commission trop restrictives et le vote trop peu libre. Non seulement elle vote en dehors des propositions officielles mais elle décide à la séance suivante que le scrutin portera désormais sur trois titres.

L'épisode trouve donc sa résolution dans une formalisation : en 1984 est établi pour la première fois un règlement du Prix du roman (voir encadré) qui fixe à la fois le travail de la Commission (trois réunions, deux sélections) et les prérogatives de la Compagnie (avis transmis préalablement, choix ultime parmi trois noms classés par ordre de préférence).

➤ Règles et usage des règles de 1985 à nos jours

Le règlement de 1984, qui prévaut encore aujourd'hui, a assez vite reçu quelques aménagements. Dès 1987, la Commission réduit par exemple à deux le nombre de ses réunions. Et s'il est prévu que la première liste comprenne dix à douze ouvrages, elle en comporte bien moins à partir de 1989 ; l'usage est aujourd'hui d'en indiquer une dizaine. Pour la seconde liste, le nombre imposé de trois a été légèrement assoupli par une disposition de 1988 qui demande à la Commission de proposer à la Compagnie trois noms « au minimum ». De fait, quatre candidatures ont été proposées en 1988, 1989, 1997 et 1998 mais toutes les autres années, la Commission s'en est tenue à trois.

En 1988, l'Académie complète le règlement de son prix par l'adoption de modalités de vote (voir encadré). La pratique dominante jusque-là mais non fixée consistait en trois tours de scrutin à la majorité absolue et un quatrième à la majorité relative ; désormais, seuls les deux premiers tours sont à la majorité absolue et s'il y a égalité entre deux candidats au troisième tour, un quatrième tour permet soit de les départager, soit de diviser le prix. Mais là encore, l'Académie applique ses règles avec souplesse : en 1999, elle partage ainsi le prix dès le troisième tour. Enfin, elle a voulu en 1990 préciser les conditions de parution des ouvrages proposés, et a décidé de prendre en considération les romans parus du vote de l'année précédente jusqu'à quinze jours avant la première réunion de la Commission. Mais cela valait dans le cadre d'un prix de printemps et l'Académie n'a pas pris de décision pour les parutions d'automne.

LE PRIX DU ROMAN EN QUELQUES DATES

- 1914 Création du Prix du roman
- 1915 Premier Prix du roman, décerné à titre posthume à Paul Acker
- 1932 Des indiscretions dans la presse font reporter l'attribution du prix en novembre
- 1948 Prix reporté à l'année suivante
- 1951 Premier prix couronnant un romancier étranger écrivant en français
- 1954 Premier prix partagé entre deux lauréats
- 1961 Le prix est désormais décerné à l'automne
- 1964 Constitution d'une Commission du roman
- 1966 Organisation d'une réception de presse
- 1975 Prix non décerné
- 1984 Règlement du Prix du roman
- 1988 Fixation des modalités de vote
- 1989 Le prix est décerné au printemps
- 1992 Le prix est de nouveau décerné à la fin du mois d'octobre, lançant la saison des grands prix littéraires d'automne.

L'ATTRIBUTION ACTUELLE DU GRAND PRIX DU ROMAN

La Commission du Grand Prix du roman comprend douze Académiciens titulaires et quelques suppléants. Elle se réunit deux fois au cours de l'automne, généralement à partir du dernier jeudi de septembre et si possible à quinze jours d'intervalle.

La première réunion a pour objet de dresser une liste d'une dizaine de romans, dont la Commission recommande ainsi la lecture au public. La seconde réunion doit proposer une liste restreinte de trois ouvrages. Ces deux sélections sont communiquées à la presse par ordre alphabétique d'auteur et sans mention d'éditeur.

Le jour même, les trois titres retenus par la Commission sont transmis par ordre de préférence à la Compagnie tout entière, réunie en séance. Actuellement, l'Académie tend à renouer avec l'usage d'une brève présentation des ouvrages et d'un échange de vues qui avaient été régulièrement pratiqués dans les années 1960 et 1970.

Quinze jours après, l'Académie doit choisir son lauréat parmi ces trois candidatures, en votant à bulletins secrets et selon les modalités définies en 1988. À l'issue de la séance de vote, le Secrétaire perpétuel, entouré de ses confrères, proclame le prix devant la presse et présente le lauréat, en l'honneur de qui est donnée une réception.

Cette proclamation du Grand Prix du roman de l'Académie française, à la toute fin du mois d'octobre, ouvre la saison des prix d'automne.

DÉFINITION DE 1914

Prix du roman

Un prix annuel de 5. 000 francs est destiné à récompenser un jeune prosateur pour une œuvre d'imagination, d'une inspiration élevée.

Si il n'est pas décerné une année, la somme de 5 000 francs sera reportée à l'année suivante, de façon que deux prix de 5 000 francs puissent être distribués cette seconde année. Si alors un seul prix est donné, la somme de 5 000 francs non employée accroîtra la dotation des concours ouverts à la prose et sera répartie entre eux ; si aucun prix de roman n'est donné, la somme de 10 000 francs accroîtra la dotation desdits concours. Ces 5 000 ou 10 000 francs ne seront pas divisés en prix moindres de 1 500 francs. Le nom sera « Prix de l'Académie ».

RÈGLEMENT DE 1984

Grand Prix du roman

Libellé du prix : prix annuel destiné à récompenser un prosateur pour une œuvre d'imagination

Montant du prix : 50 000 francs

Date d'attribution : 2^e jeudi de novembre

Réunions de la Commission : trois réunions, les 1^{er}, 3^e et 4^e jeudis d'octobre

Ouvrages sélectionnés : 10 ou 12 ouvrages seront sélectionnés lors de la première commission.

Trois titres d'ouvrages seront proposés à l'Académie tout entière, classés par ordre de préférence, à l'issue de la dernière réunion. Les membres de l'Académie n'appartenant pas à la Commission auront 15 jours pour prendre connaissance des volumes retenus, qui seront à leur disposition au Secrétariat de l'Académie. Ils auront aussi la faculté, avant la première réunion de la Commission, de faire connaître leurs propositions au Secrétariat de l'Académie française.

Le vote ne pourra porter que sur les trois ouvrages retenus lors de la dernière commission.

MODALITÉS DE VOTE DE 1988

Le mode de scrutin, commun au Grand Prix Paul Morand et au Grand Prix du roman est fixé de la façon suivante :

Il comporte deux premiers tours à la majorité absolue et un troisième tour à la majorité relative. La liste des candidats proposée à la Compagnie par les Commissions comportera trois noms au moins. Au cas où deux candidats seraient ex æquo au troisième tour, il serait procédé à un quatrième tour à la majorité relative pour les départager. Si, à l'issue de ce quatrième tour, les deux candidats se trouvaient toujours ex æquo, la Compagnie ne procéderait pas à un cinquième tour de scrutin, mais partagerait le prix entre les deux candidats.

Cette procédure sera rappelée avant les votes.

LES CENT DEUX LAURÉATS

1915	Paul ACKER
1916	AVESNES
1917	Charles GÉNIAUX
1918	Camille MAYRAN, <i>Récits de l'invasion (Histoire de Gotton Connixloo et L'Oubliée)</i>
1919	Pierre BENOIT, <i>L'Atlantide</i>
1920	André CORTUIS, <i>Pour moi seule</i>
1921	Pierre VILLETARD, <i>Monsieur Bille dans la tourmente</i>
1922	Francis CARCO, <i>L'Homme traqué</i>
1923	Alphonse de CHÂTEAUBRIANT, <i>La Brière</i>
1924	Émile HENRIOT, <i>Aricie Brun ou les Vertus bourgeoises</i>
1925	François DUHOURCAU, <i>L'Enfant de la Victoire</i>
1926	François MAURIAC, <i>Le Désert de l'amour</i>
1927	Joseph KESSEL, <i>Les Captifs</i>
1928	Jean BALDE, <i>Reine d'Arbieux</i>
1929	André DEMAISON, <i>Le Livre des bêtes qu'on appelle sauvages</i>
1930	Jacques de LACRETELLE, <i>Amour nuptial</i>
1931	Henri POURRAT, <i>Gaspard des montagnes</i>
1932	Jacques CHARDONNE, <i>Claire</i>
1933	Roger CHAUVIRÉ, <i>Mademoiselle de Boisdaphin</i>
1934	Paule RÉGNIER, <i>L'Abbaye d'Évolayne</i>
1935	Albert TOUCHARD, <i>La Guêpe</i>
1936	Georges BERNANOS, <i>Journal d'un curé de campagne</i>
1937	Guy de POURTALÈS, <i>La Pêche miraculeuse</i>
1938	Jean de LA VARENDE, <i>Le Centaure de Dieu</i>
1939	Antoine de SAINT-EXUPÉRY, <i>Terre des hommes</i>
1940	Édouard PEISSON, <i>Le Voyage d'Edgar</i>
1941	Robert BOURGET-PAILLERON, <i>La Folie Hubert</i>
1942	Jean BLANZAT, <i>L'Orage du matin</i>
1943	Joseph-Henri LOUWYCK, <i>Danse pour ton ombre</i>
1944	Pierre LAGARDE, <i>Valmaurie</i>
1945	Marc BLANCPAIN, <i>Le Solitaire</i>
1946	Jean ORIEUX, <i>Fontagne</i>

- 1947 **Philippe HÉRIAT**, *Famille Boussardel*
- 1948 **Yves GANDON**, *Ginèvre*
- 1949 **Yvonne PAGNIEZ**, *Évasion 44*
- 1950 **Joseph JOLINON**, *Les Provinciaux*
- 1951 **Bernard BARBEY**, *Chevaux abandonnés sur le champ de bataille*
- 1952 **Henry CASTILLOU**, *Le Feu de l'Étna*
- 1953 **Jean HOUGRON**, *Mort en fraude (tome IV de La Nuit indochinoise)*
- 1954 **Pierre MOINOT**, *La Chasse royale*
Paul MOUSSET, *Neige sur un amour nippon*
- 1955 **Michel de SAINT-PIERRE**, *Les Aristocrates*
- 1956 **Paul GUTH**, *Le Naïf locataire*
- 1957 **Jacques de BOURBON BUSSET**, *Le Silence et la Joie*
- 1958 **Henri QUEFFÉLEC**, *Un royaume sous la mer*
- 1959 **Gabriel de AUBARÈDE**, *La Foi de notre enfance*
- 1960 **Christian MURCIAUX**, *Notre-Dame des déseparés*
- 1961 **Pham VAN KY**, *Perdre la demeure*
- 1962 **Michel MOHRT**, *La Prison maritime*
- 1963 **Robert MARGERIT**, *La Révolution (L'Amour et le Temps ; Les Autels de la peur ; Un vent d'acier)*
- 1964 **Michel DROIT**, *Le Retour*
- 1965 **Jean HUSSON**, *Le Cheval de Herbeleau*
- 1966 **François NOURISSIER**, *Une histoire française*
- 1967 **Michel TOURNIER**, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*
- 1968 **Albert COHEN**, *Belle du Seigneur*
- 1969 **Pierre MOUSTIERS**, *La Paroi*
- 1970 **Bertrand POIROT-DELPECH**, *La Folle de Lituanie*
- 1971 **Jean de ORMESSON**, *La Gloire de l'Empire*
- 1972 **Patrick MODIANO**, *Les Boulevards de ceinture*
- 1973 **Michel DÉON**, *Un taxi mauve*
- 1974 **Kléber HAEDENS**, *Adios*
- 1975 non décerné
- 1976 **Pierre SCHOENDOERFFER**, *Le Crabe-Tambour*
- 1977 **Camille BOURNIQUEL**, *Tempo*
- 1978 **Alain BOSQUET**, *Une mère russe*
Pascal JARDIN, *Le Nain jaune*
- 1979 **Henri COULONGES**, *L'Adieu à la femme sauvage*

- 1980 Louis GARDEL, *Fort Saganne*
- 1981 Jean RASPAIL, *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie*
- 1982 Vladimir VOLKOFF, *Le Montage*
- 1983 Liliane GUIGNABODET, *Natalia*
- 1984 Jacques-Francis ROLLAND, *Un dimanche inoubliable près des casernes*
- 1985 Patrick BESSON, *Dara*
- 1986 Pierre-Jean RÉMY, *Une ville immortelle*
- 1987 Frédérique HÉBRARD, *Le Harem*
- 1988 François-Olivier ROUSSEAU, *La Gare de Wannsee*
- 1989 Geneviève DORMANN, *Le Bal du dodo*
- 1990 Paule CONSTANT, *White Spirit*
- 1991 François SUREAU, *L'Infortune*
- 1992 Franz-Olivier GIESBERT, *L'Affreux*
- 1993 Philippe BEAUSSANT, *Héloïse*
- 1994 Frédéric VITOUX, *La Comédie de Terracina*
- 1995 Alphonse BOUDARD, *Mourir d'enfance*
- 1996 Calixthe BEYALA, *Les Honneurs perdus*
- 1997 Patrick RAMBAUD, *La Bataille*
- 1998 Anne WIAZEMSKY, *Une poignée de gens*
- 1999 Amélie NOTHOMB, *Stupeur et Tremblements*
- François TAILLANDIER, *Anielka*
- 2000 Pascal QUIGNARD, *Terrasse à Rome*
- 2001 Éric NEUHOFF, *Un bien fou*
- 2002 Marie FERRANTI, *La Princesse de Mantoue*
- 2003 Jean-Noël PANCRAZI, *Tout est passé si vite*
- 2004 Bernard du BOUCHERON, *Court Serpent*
- 2005 Henriette JELINEK, *Le Destin de Iouri Voronine*
- 2006 Jonathan LITTELL, *Les Bienveillantes*
- 2007 Vassilis ALEXAKIS, *Ap. J.-C.*
- 2008 Marc BRESSANT, *La Dernière Conférence*
- 2009 Pierre MICHON, *Les Onze*
- 2010 Éric FAYE, *Nagasaki*
- 2011 Sorj CHALANDON, *Retour à Killybegs*
- 2012 Joël DICKER, *La Vérité sur l'affaire Harry Quebert*
- 2013 Christophe ONO-DIT-BIOT, *Plonger*
- 2014 Adrien BOSC, *Constellation*

DESTINÉES ACADÉMIQUES



Les Académiciens

Une idée veut parfois que les lauréats du Grand Prix du roman soient appelés à devenir membres de la Compagnie. Au vu des statistiques, cette idée n'est pas tout à fait exacte puisque quinze seulement des cent deux lauréats sont devenus académiciens :

	lauréat en	élu en
Pierre Benoit	1919	1931
Émile Henriot	1924	1945
François Mauriac	1926	1933
Joseph Kessel	1927	1962
Jacques de Lacretelle	1930	1936
Pierre Moinot	1954	1982
Jacques de Bourbon Busset	1957	1981
Michel Mohrt	1962	1985
Michel Droit	1964	1980
Bertrand Poirot-Delpech	1970	1986
Jean d'Ormesson	1971	1973
Michel Déon	1973	1978
Pierre-Jean Rémy	1986	1988
Philippe Beaussant	1993	2007
Frédéric Vitoux	1994	2001

Mais il est vrai que bien d'autres lauréats se sont présentés à un fauteuil. Dans la mesure où le Prix du roman apparaît comme le soutien attentif à une œuvre à construire ou la reconnaissance d'une œuvre faite, il peut naturellement contribuer à constituer, avec le Grand Prix de littérature et quelques autres grands prix, un vivier de candidats.

Les membres de l'Académie Goncourt

	lauréat en	membre
Francis Carco	1922	1937-1958
Jean de La Varende	1938	1942-1944
Philippe Hériat	1947	1949-1971
Michel Tournier	1967	1972-2010
Paule Constant	1990	2013-í
Patrick Rambaud	1997	2008- í

AUTRES RÉCOMPENSES LITTÉRAIRES DES LAURÉATS

Patrick Rambaud en 1997 et Jonathan Littell en 2006 obtinrent la même année le Prix du roman de l'Académie française et le prix Goncourt.

	Goncourt	Femina	Renaudot	Interallié	Médicis
André Corthis, 1920 <i>Pour moi seule</i>		1906 <i>Gemmes et moires</i>			
Alphonse de Châteaubriant, 1923 <i>La Brière</i>	1911 <i>Monsieur de Lourdines</i>				
Jacques de Lacretelle, 1930 <i>Amour nuptial</i>		1922 <i>Silbermann</i>			
Henri Pourrat, 1931 <i>Gaspard des Montagnes</i>	1941 <i>Vent de mars</i>				
Georges Bernanos, 1936 <i>Journal d'un curé de campagne</i>		1929 <i>La Joie</i>			
Antoine de Saint-Exupéry, 1939 <i>Terre des hommes</i>		1931 <i>Vol de nuit</i>			
Robert Bourget-Pailleron, 1941 <i>La Folie Hubert</i>				1933 <i>L'Homme du Brésil</i>	
Jean Blanzat, 1942 <i>L'Orage du matin</i>		1964 <i>Le Faussaire</i>			
Philippe Hériat, 1947 <i>Famille Boussardel</i>	1939 <i>Les Enfants gâtés</i>		1931 <i>L'Innocent</i>		
Henry Castillou, 1952 <i>Le Feu de l'Étna</i>				1948 <i>Cortiz s'èst révolté</i>	
Paul Mousset, 1954 <i>Neige sur un amour nippon</i>			1941 <i>Quand le temps travaillait pour nous</i>		
Pierre Moinot, 1954 <i>La Chasse royale</i>		1979 <i>Le Guetteur d'ombre</i>			
Robert Margerit, 1963 <i>La Révolution (L'Amour et le Temps ; Les Autels de la peur ; Un vent d'acier)</i>			1951 <i>Le Dieu nu</i>		
François Nourissier, 1966 <i>Une histoire française</i>		1970 <i>La Crève</i>			
Michel Tournier, 1967 <i>Vendredi ou les Limbes du Pacifique</i>	1970 <i>Le Roi des Aulnes</i>				
Bertrand Poirot-Delpech, 1970 <i>La Folle de Lituanie</i>				1958 <i>Le Grand Dadais</i>	
Patrick Modiano, 1972 <i>Les Boulevards de ceinture</i>	1978 <i>Rue des boutiques obscures</i>				

	Goncourt	Femina	Renaudot	Interallié	Médicis
Michel Déon, 1973 <i>Un taxi mauve</i>				1970 <i>Les Poneys sauvages</i>	
Kléber Haedens, 1974 <i>Adios</i>				1966 <i>L'été finit sous les tilleuls</i>	
Pierre Schoendoerffer, 1976 <i>Le Crabe-Tambour</i>				1969 <i>L'Adieu au roi</i>	
Camille Bourniquel, 1977 <i>Tempo</i>					1970 <i>Sélinonte ou la Chambre impériale</i>
Alain Bosquet, 1978 <i>Une mère russe</i>				1965 <i>La Confession mexicaine</i>	
Patrick Besson, 1985 <i>Dara</i>			1995 <i>Les Braban</i>		
Pierre-Jean Rémy, 1986 <i>Une ville immortelle</i>			1971 <i>Le Sac du palais d'Été</i>		
François-Olivier Rousseau, 1988 <i>La Gare de Wannsee</i>					1981 <i>L'Enfant d'Édouard</i>
Paule Constant, 1990 <i>White Spirit</i>	1998 <i>Confidence pour confiance</i>				
Franz-Olivier Giesbert, 1992 <i>L'Affreux</i>				1995 <i>La Souille</i>	
Alphonse Boudard, 1995 <i>Mourir d'enfance</i>			1977 <i>Les Combattants du petit bonheur</i>		
Patrick Rambaud, 1997 <i>La Bataille</i>	1997 <i>La Bataille</i>				
Pascal Quignard, 2000 <i>Terrasse à Rome</i>	2002 <i>Les Ombres errantes</i>				
Éric Neuhoff, 2001 <i>Un bien fou</i>				1997 <i>La Petite Française</i>	
Jean-Noël Pancrazi, 2003 <i>Tout est passé si vite</i>					1990 <i>Quartiers d'hiver</i>
Jonathan Littell, 2006 <i>Les Bienveillantes</i>	2006 <i>Les Bienveillantes</i>				
Vassilis Alexakis, 2007 <i>Ap. J.-C.</i>					1995 <i>La Langue maternelle</i>
Sorj Chalandon, 2011 <i>Retour à Killybegs</i>					2006 <i>La Promesse</i>
Christophe Ono-dit-Biot, 2013 <i>Plonger</i>				2007 <i>Birmane</i>	

QUELQUES PARTICULARITÉS...

LES PRIX NOBEL

1952 : François Mauriac (lauréat de l'Académie en 1926)

2014 : Patrick Modiano (lauréat de l'Académie en 1972)

ÂGE DES LAURÉATS :

Les plus jeunes : 27 ans pour Patrick Modiano et Joël Dicker

La plus âgée : 82 ans pour Henriette Jelinek

6 auteurs entre 20 et 29 ans

19 auteurs entre 30 et 39 ans

42 auteurs entre 40 et 49 ans

21 auteurs entre 50 et 59 ans

9 auteurs entre 60 et 69 ans

4 auteurs de plus de 70 ans

RÉPARTITION HOMME / FEMME :

88 hommes / 14 femmes

AUTEURS D'UN PREMIER ROMAN :

1918 Camille Mayran

1945 Marc Blancpain

1946 Jean Orieux

1967 Michel Tournier

2004 Bernard du Boucheron

2006 Jonathan Littell

2014 Adrien Bosc

NATIONALITÉ DES LAURÉATS ÉTRANGERS :

1951 Bernard Barbey Suisse

1961 Pham Van Ky Viêt-nam

1968 Albert Cohen Suisse

1978 Alain Bosquet Russie (naturalisé français en 1980)

1999 Amélie Nothomb Belgique

2006 Jonathan Littell États-Unis (naturalisé français en 2007)

2007 Vassilis Alexakis Grèce

2012 Joël Dicker Suisse

Quatre lauréats d'origine étrangère avaient acquis la nationalité française quand ils reçurent le prix :

1927 Joseph Kessel, d'origine russe

1937 Guy de Pourtalès, qui, suisse, avait réintégré la nationalité française de ses ancêtres

1982 Vladimir Volkoff, d'origine russe

1996 Calixthe Beyala, d'origine camerounaise.

Illustration de couverture :

Vladimir Volkoff, *Le Montage*, Julliard (prix 1982) ; Georges Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, Plon (prix 1936) ; Henri Coulonges, *L'Adieu à la femme sauvage*, Stock (prix 1979) ; Patrick Rambaud, *La Bataille*, Grasset (prix 1997) ; Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard (prix 1968) ; Vassilis Alexakis, *Ap. J.-C.*, Stock (prix 2007) ; Joseph Kessel, *Les Captifs*, Gallimard (1926 ; prix 1927) ; Amélie Nothomb, *Stupeur et Tremblements*, Albin Michel (prix 1999) ; Jean d'Ormesson, *La Gloire de l'Empire*, Gallimard (prix 1971) ; Avesnes, *La Vocation*, Plon (1914 ; prix 1916) ; Henry Castillou, *Le Feu de l'Etna*, Albin Michel (1951 ; prix 1952) ; Christian Murciaux, *Notre-Dame des désemparés*, Plon (1958 ; prix 1960) ; Marc Blancpain, *Le Solitaire*, Flammarion (prix 1945) ; Paul Mousset, *Neige sur un amour nippon*, Grasset (1953 ; prix 1954) ; Bernard Barbey, *Chevaux abandonnés sur le champ de bataille*, Julliard (prix 1951) ; Pierre Benoit, *L'Atlantide*, Albin Michel (prix 1919) ; Pascal Quignard, *Terrasse à Rome*, Gallimard (prix 2000) ; Joël Dicker, *La Vérité sur l'affaire Harry Quebert*, de Fallois/L'Âge d'homme (prix 2012) ; Philippe Hériat, *Famille Boussardel*, Gallimard (1944 ; prix 1947) ; Robert Margerit, *L'Amour et le Temps* (t. I de *La Révolution*), Gallimard (prix 1963) ; Frédéric Vitoux, *La Comédie de Terracina*, Seuil (prix 1994) ; Guy de Pourtalès, *La Pêche miraculeuse*, Gallimard (prix 1937) ; Michel Tournier, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, Gallimard (prix 1967) ; Alphonse de Châteaubriant, *La Brière*, Grasset (prix 1923) ; Jacques Chardonne, *Claire*, Grasset (1931 ; prix 1932) ; Henri Queffélec, *Un royaume sous la mer*, Presses de la cité (1957 ; prix 1958) ; Roger Chauviré, *Mademoiselle de Boisdauphin*, Flammarion (1932 ; prix 1933) ; Geneviève Dormann, *Le Bal du dodo*, Albin Michel (prix 1989) ; Pierre Michon, *Les Onze*, Verdier (prix 2009) ; Jacques de Lacretelle, *Amour nuptial*, Gallimard (1929 ; prix 1930).